



Conseil  
pour la protection  
des malades

# CPM EXPRESS – NOVEMBRE 2024

POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS,  
ORGANISMES AFFILIÉS ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

Au CPM, on s'occupe des droits en santé les plus importants au monde : les vôtres !

## AU CPM, LA SEMAINE DES DROITS DES USAGERS, C'EST CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE !

**DES GARDIENS DE SÉCURITÉ  
POUR LE PRÉTRIAGE À  
L'URGENCE**

Selon des informations obtenues, des gardiens de sécurité serviraient ou auraient servi au prétriage à l'urgence de l'hôpital de Thetford Mines. Possiblement que le même procédé a ou aurait été utilisé aux hôpitaux de Sept-Îles et de Lac-Mégantic (à confirmer). Évidemment que ce procédé n'est pas sécuritaire pour les patients vu l'absence de formation clinique du personnel affecté et du danger que les indications données aux patients peuvent constituer.

Les comités sont invités à dénoncer et à nous signaler toute procédure utilisée dans toutes les régions afin que le CPM puisse évaluer la situation et, le cas échéant, demander l'intervention des autorités en haut lieu.

## REPAS, MENUS EN CHSLD, ÉTUDE DE RADIO-CANADA

Comment satisfaire son appétit et ses papilles avec 0,57 \$ de plus qu'en 2006 (2,48 \$ par repas) ? Selon un reportage de Radio-Canada, en 20 ans, le montant consacré à garnir l'assiette des résidents des CHSLD n'a pour l'essentiel pas changé, malgré les promesses de Québec, et ce, alors que la moitié des aînés qui y séjournent souffrent de dénutrition. L'émission *L'épicerie* (émission du 30-10-2024 à Radio-Canada) a fait le point sur ce sujet. Les revendications à cet égard continuent d'être d'actualité, malgré toutes ces années, tous ces beaux plans et ces belles présentations.

Une façon de faire, proposée par le CPM, à la suite de l'obtention de témoignages à cet effet, semble pourtant fonctionner : soit de demander aux gestionnaires de l'établissement de se relayer, chacun, chacune, pour qu'ils goûtent régulièrement aux repas qu'ils servent aux usagers, ou ceux auxquels ils attribuent si peu de budget pour leur préparation.

Dans les établissements dans lesquels les gestionnaires mangent ou au moins goûtent de temps à autre à la nourriture, elle est généralement meilleure. Pourquoi alors nos comités qui sont au courant de plaintes sur la nourriture, ne demanderaient-ils pas à l'Administration de leur établissement, de goûter aux repas ?

Ainsi, en annexe, nous vous soumettons un modèle de lettre courriel adressé au (à la) gestionnaire responsable des repas dans votre établissement, afin qu'ils(elles) passent à l'acte.

Lien de l'article :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2116133/repas-chsld-alimentation-cout-qualite>

## LES ÉTABLISSEMENTS SONT REQUIS DE COUPER DANS LES DÉPENSES

Dans une directive toute récente émanant du sous-ministre associé au ministère de la Santé, monsieur Daniel Paré, les établissements sont requis de couper dans leurs dépenses administratives sans toucher aux soins ou aux services.

Pour avoir vécu autrefois ce type de commande, il nous faudra tous et toutes demeurer vigilants sur ce qui adviendra pour les soins et services déjà déficients en plusieurs établissements de santé et même en soins à domicile.

Ainsi, vous êtes invité(e)s à nous communiquer dès que possible toute information ou communication auxquelles vous auriez pu avoir accès et qui démontreraient qu'en fait, des établissements coupent dans les soins et services et non dans l'administration.

## AUTRES DOSSIERS EN COURS DE REVENDICATION PAR LE CPM ET SUIVIS

- Pour un système plus efficace de chèques emploi-service en soins à domicile, dont on attend encore des nouvelles de la part du ministère de la Santé ;
- Pour un réseau public de santé fort et contre les agences privées ;
- Pour des soins à domicile, incluant des visites médicales ;
- Pour que l'infraction pénale de maltraitance finisse par être enfin reconnue par les services policiers du Québec.

**I N F O R M E Z - N O U S D E S B O N S  
C O M M E D E S M O I N S B O N S  
C O U P S D A N S V O T R E M I L I E U**

Au CPM, on souhaite être informé des bons comme de moins bons coups que les comités et les membres vivent ou ceux dont ils sont témoins dans le réseau de la santé. Ceux-ci pourront faire l'objet d'un article dans un prochain CPM express, être partagés avec les autres collègues, en plus de pouvoir être cités lors de présences médias du CPM ou de son président (avec photo si possible, le tout à [info@cpm.qc.ca](mailto:info@cpm.qc.ca)).

**F O R M A T I O N S T O U J O U R S  
O F F E R T E S A U X C O M I T É S E T  
O R G A N I S M E S A F F I L I É S  
( 5 0 0 \$ P L U S F R A I S )**

**PROJET DE LOI 15, RÉFORME DUBÉ, UN APERÇU POUR LES COMITÉS AFFILIÉS (ME PAUL BRUNET)**

Un bref retour sur l'état des dispositions quant aux droits des usagers et au fonctionnement des comités d'usagers et de résidents.

**LE VRAI RÔLE D'UN COMITÉ D'USAGERS OU DE RÉSIDENTS (ME PAUL BRUNET)**

On décrit le rôle tel qu'inscrit dans la loi, dans le cadre de référence et dans la littérature et non celui que certains voudraient bien qu'il joue.

**LES PRATIQUES D'INTERVENTION DIRECTE EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)**

Se présenter, informer les autorités du rôle que le comité et ses membres entendent jouer au sein de l'établissement et auprès de l'Administration, dans le respect de la loi et de l'autorité, mais jamais avec complaisance.

POURQUOI, COMMENT : L'ALTERNATIVE DES CAMÉRAS EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)

Une solution extrême, souvent en désespoir de cause, face à l'inaction et l'absence de suivi de demandes ou de plaintes des usagers ou de leurs familles.

LE DROIT À DEMANDER L'AIDE MÉDICALE À MOURIR (ME PAUL BRUNET)

LA CONFIDENTIALITÉ DU DOSSIER D'UN USAGER (ME PAUL BRUNET)

## ÉVÉNEMENT(S) À VENIR

Un colloque du CPM, en présence et en virtuel, est en préparation pour le jeudi 20 mars 2025 à Montréal (et en virtuel) sous le thème : ***Les conséquences et les impacts négatifs des longues attentes en chirurgie dans le réseau de la santé.*** Notre collègue M. Pierre Hurteau, vice-président du CPM, présidera le comité scientifique. Plus de détails à venir. Réservez votre date pour ne pas manquer ce colloque!



## GARDONS-NOUS INFORMÉS !

# MERCI ENCORE POUR VOTRE APPUI !

## L'équipe du Conseil pour la protection des malades

- Me Paul G. Brunet, M.A.P., avocat, président-directeur général  
Président du conseil d'administration  
**Montréal**
- M. Pierre Hurteau, Ph. D., vice-président /  
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- Mme Micheline Boucher-Granger, trésorière /  
Membre cooptée – **Laval**
- Mme Ginette Boisvert, secrétaire /  
Comité des usagers affilié de Bécancour-Nicolet-Yamaska – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- Mme Nicole Johnson, administratrice /  
Membre cooptée – **Gaspésie**
- Mme Marielle Raymond, administratrice /  
Présidente, Comité des usagers affilié Centre hospitalier régional du Grand-Portage, Rivière-du-Loup – **Bas-Saint-Laurent**
- Mme Seeta Ramdass, administratrice /  
Affiliated Users' Committee Lethbridge Layton-Mackay – **Montréal**
- Mme Ginette Desmarais, administratrice /  
Présidente, Comité de résidents affilié  
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville de  
Sherbrooke – **Estrie**
- Mme Claire Morin, administratrice /  
Présidente, Comité des usagers, Hôpital de  
Chicoutimi – **Saguenay-Lac-Saint-Jean**
- Mme Francine Leroux, administratrice /  
Présidente, Comité des usagers Lac-des-Deux-  
Montagnes – **Laurentides**
- Mme Lise Dubé, administratrice /  
Comité des usagers de Rouyn-Noranda –  
**Abitibi-Témiscamingue**
- M. Benoit Turcotte, chef administration et Web
- Me Stéphanie Yanakis, avocate
- Me Nancy Piché, avocate
- Me Céline Dauphinais, avocate

- **TÉL. :** (514) 861-5922
- **SITE WEB** [www.cpm.qc.ca](http://www.cpm.qc.ca)
- **COURRIEL** [info@cpm.qc.ca](mailto:info@cpm.qc.ca)

Conseil pour la protection des malades  
3565 rue Berri, bureau 230  
Montréal (Québec) H2L 4G3

## ANNEXE AU CPM EXPRESS, NOVEMBRE 2024

Proposition de lettre courriel

Le 00/00/2024

Mme ou M. (Responsable en autorité au Centre, et notamment pour la nourriture et les repas)

CHSLD/Hôpital \_\_\_\_\_

---

### **Objet : LES REPAS ET LA NOURRITURE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT**

Madame,  
Monsieur,

Nous, du comité \_\_\_\_\_, avons été mis au courant d'une étude soumise par Radio-Canada en octobre dernier au sujet des repas et de la nourriture servis dans les CHSLD.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2116133/repas-chsld-alimentation-cout-qualite>

Notre comité souhaite vous soumettre que les résidents de notre CHSLD/hôpital, en majorité, se plaignent soit du goût médiocre ou de la variété pratiquement inexistante ou laissant au moins à désirer au CHSLD.

Voilà plus de 20 ans que la situation est dénoncée, notamment par le *Conseil pour la protection des malades*, et nous croyons que tous les beaux plats et les belles présentations depuis tout ce temps, n'ont pas donné les résultats escomptés.

## CPM EXPRESS

Ainsi, une des solutions éprouvées, selon les informations obtenues, est de faire goûter la nourriture et les repas en question à nos gestionnaires, quitte pour eux (elles) à se relayer et à prendre un repas de temps à autre, soit le même que celui servi aux résidents.

Nous sommes ainsi confiants que ce geste de la part des gestionnaires de notre CHSLD/hôpital sera non seulement important pour l'amélioration des repas et de la nourriture en général, mais aussi une marque supplémentaire de respect envers nos résidents.

Nous vous remercions à l'avance de votre suivi à la présente.

Nom de l'expéditeur(trice)

---

Signature

Comité

---

*c.c. Conseil pour la protection des malades*